

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 28 janvier 2022,

SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE « EAU & CLIMAT » POUR LA PROTECTION DES CAPTAGES PRIORITAIRES DU NORD DE LA NIÈVRE : 3 ANS ET UN PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÈS DE 1,4 M€ POUR RELEVER LE DÉFI DU BON ÉTAT DES EAUX SOUTERRAINES.

#GESTIONDELEAU #BONETAT
#CAPTAGES

Ce jour, à Clamecy, Nicolas BOURDOUNE, maire de Clamecy, structure porteuse de la cellule d'animation des captages prioritaires du Nord de la Nièvre et Francis SCHNEIDER, directeur territorial Seine-Amont de l'agence de l'eau Seine-Normandie, signent le contrat de territoire « Eau & climat » 2022-2024. Les acteurs s'engagent pour 3 ans, à mener un programme d'actions ciblées prioritaires en faveur de la reconquête du « bon état » des eaux souterraines destinées à la consommation d'eau potable des habitants du territoire.

«Ce partenariat illustre la volonté des acteurs du territoire d'aller plus loin dans la réduction de leur impact. La cellule d'animation formée par 4 collectivités gestionnaires a défini une stratégie commune pour les 6 captages prioritaires répartis sur le territoire » a déclaré Nicolas BOURDOUNE.*

« Les caractéristiques karstiques du territoire rendent les eaux souterraines particulièrement vulnérables aux pollutions par les nitrates et produits phytosanitaires » explique Francis SCHNEIDER.

« Plus de 1,4 M€ : c'est le montant prévisionnel correspondant aux actions prioritaires à engager pour relever le défi. L'agence de l'eau Seine-Normandie s'engage techniquement et financièrement aux côtés de la cellule d'animation » confirme-t-il.

Le contrat s'attache à la réduction des teneurs en nitrates et pesticides des eaux souterraines du territoire, fort enjeu pour l'alimentation en eau potable, en poursuivant l'amélioration des pratiques agricoles sur les 5 350 hectares des 6 bassins d'alimentation de captages. Parmi les mesures qui seront mises en œuvre, on peut citer l'encouragement des techniques alternatives au désherbage chimique, la poursuite de l'accompagnement au développement de l'agriculture biologique et le soutien technique pour développer les couverts végétaux, mesures qui concourent à l'adaptation au changement climatique. L'émergence des filières associées aux cultures à bas niveau d'intrants restera un enjeu important, par la création de synergies avec les acteurs du territoire.

La Ville de Clamecy et la commune de Brinon-sur-Beuvron vont également déployer un dispositif expérimental : des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Il s'agit de rémunérer les pratiques agricoles vertueuses pour la préservation des nappes souterraines.

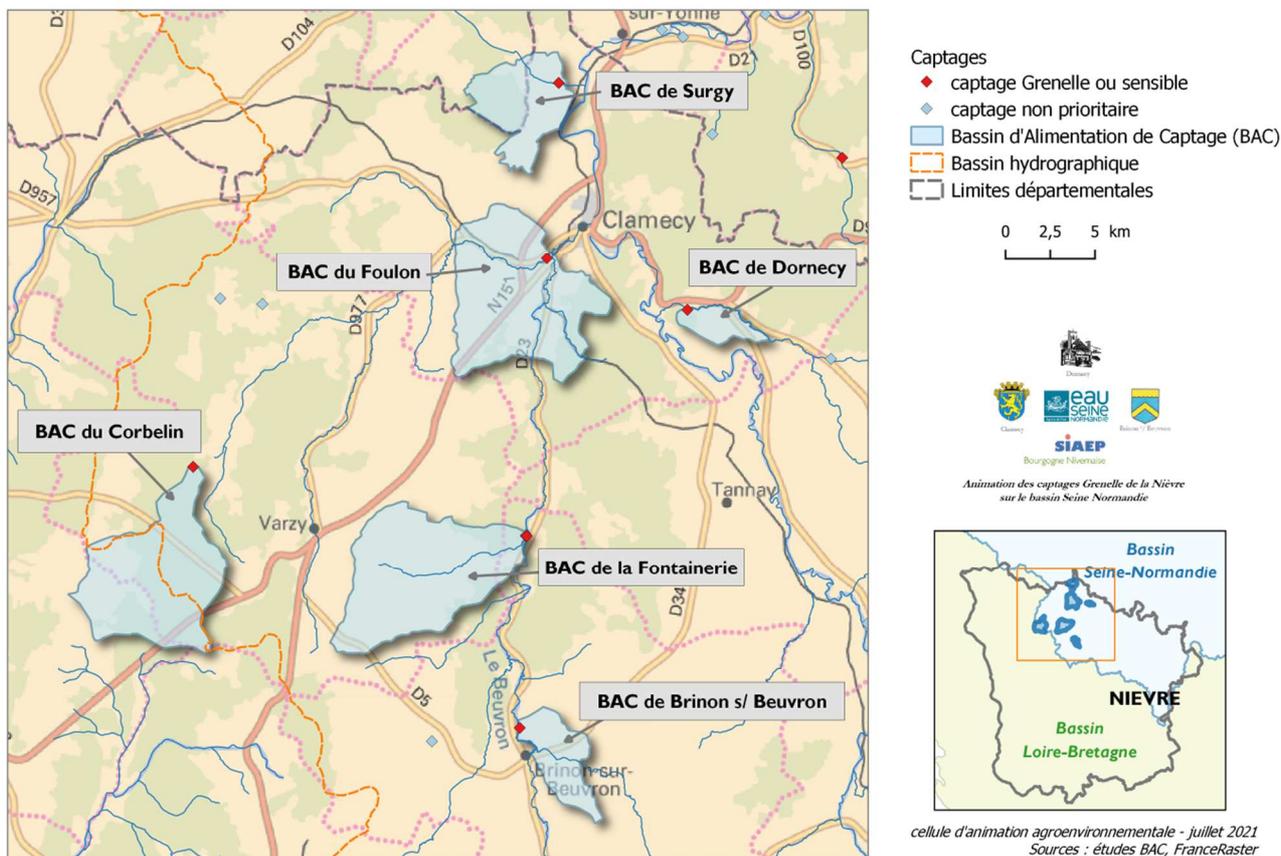
1 poste d'animation est mobilisé afin de mener à bien ces missions, en collaboration avec les acteurs agricoles du territoire, et pour assurer le suivi des actions via les indicateurs de qualité et d'évolution des pratiques.

*Collectivités gestionnaires : Mairie de Clamecy, Mairie de Dornecy, Mairie de Brinon s/Beuvron, SIAEP de la Bourgogne Nivernaise.

LE TERRITOIRE... EN BREF

Le territoire du CTEC correspond aux six Bassins d’Alimentation de Captages (BAC) prioritaires du nord de la Nièvre : les BAC de Surgy, du Foulon, de la Fontainerie, de Dornecy, de Corbelin et de Brinon s/ Beuvron. Ils couvrent plus de 9 500 ha dont 5 350 ha de SAU, qui concernent près de 120 exploitations agricoles. Les actions pourront concerner un territoire élargi autour de ces BAC, notamment lorsqu’il s’agira de participer au développement de projets de territoire tels que le déploiement de filières à bas niveau d’intrants.

Localisation des Bassins d’alimentation des captages (BAC) prioritaires nivernais du bassin Seine-Normandie



Ces captages puisent l’eau dans des nappes phréatiques alimentées par les précipitations qui s’infiltrent dans un système karstique, rendant la ressource vulnérable aux transferts de particules depuis la surface. En témoignent les teneurs en nitrates dans l’eau captée, qui peuvent atteindre 50 mg/l (norme de potabilité) en périodes hivernales pluvieuses dans certains captages. On y détecte par ailleurs des molécules issues de traitements phytosanitaires sur les cultures. Il s’agit principalement d’herbicides, qui sont appliqués à l’automne sur des sols peu couverts. Depuis quelques années, on voit apparaître des molécules appelées « métabolites », issus de la dégradation dans le sol des produits appliqués dans les champs. Si l’eau captée reste conforme et potable, sauf exception, ces détections alertent sur la vulnérabilité des ressources en eau, nécessaires à préserver pour les générations futures.

Limiter le lessivage de ces polluants d’origine agricole reste donc un enjeu fort pour protéger durablement ces captages. Le CTEC permettra la poursuite des efforts engagés depuis 2013, en accompagnant les agriculteurs pour limiter les applications et trouver des pratiques alternatives comme le désherbage mécanique ou l’introduction de cultures nécessitant peu d’intrants.

Zoom sur l’expérimentation des PSE

La Ville de Clamecy et la commune de Brinon-sur-Beuvron se sont associées pour expérimenter des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Il s’agit de rémunérer les pratiques agricoles vertueuses pour la préservation des nappes souterraines. Déjà 16 agriculteurs des BAC se sont engagés, pour les 5 années à venir, à réduire leur utilisation de pesticides et notamment d’herbicides que l’on retrouve dans l’eau. L’Agence de l’eau Seine Normandie finance à 100% les paiements versés aux agriculteurs pendant 5 ans.

A PROPOS DE...

La **Cellule d'animation des captages prioritaires du Nord de la Nièvre** réunit 4 collectivités gestionnaires de captages dans le nord de la Nièvre : la Ville de Clamecy, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Bourgogne Nivernaise, les communes de Dornecy et Brinon-sur-Beuvron. Ensemble, depuis 2013, elles œuvrent pour la protection de leurs captages, sensibles aux pollutions.

Ce partenariat permet de mutualiser l'animation des programmes d'actions sur les bassins d'alimentation de captages et d'accompagner les agriculteurs dans l'amélioration ou le changement de leurs pratiques. Ces missions sont assurées par une animatrice basée à Clamecy.

Les actions sont déployées en collaboration avec les partenaires techniques et institutionnels réunis régulièrement en comité de pilotage. L'Agence de l'Eau Seine Normandie accompagne financièrement cette démarche à hauteur de 80%.

En octobre 2021, les 4 collectivités ont réaffirmé leur partenariat en signant une convention qui les lie pour les 3 années à venir. La Ville de Clamecy porte le Contrat de Territoire « Eau & Climat », et chaque maître d'ouvrage s'engage pour les actions qui concernent son captage.



Cellule d'animation agro-environnementale des captages prioritaires de la Nièvre sur le bassin Seine Normandie

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'Environnement et le ministère en charge des Finances. Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

Elle met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux : collectivités locales, industriels, artisans agriculteurs ou associations, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du programme « Eau & climat » 2019-2024, **doté de 3,84 milliards sur 6 ans**, élaboré et adopté par le comité de bassin. Ce programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau, la capacité de s'organiser et les moyens de faire face aux évolutions climatiques.

La politique contractuelle programme « Eau & climat 2019-2024 » constitue un élément important de ce programme pour mobiliser les acteurs. Cette mobilisation est primordiale dans les territoires à enjeux eau et biodiversité, les plus exposés aux conséquences du changement climatique du fait de problèmes de qualité ou de quantité d'eau préexistants et répondre aux défis de l'adaptation au changement climatique. Elle se décline notamment par la mise en œuvre de contrats de territoire eau et climat.

www.eau-seine-normandie.fr



Contact presse

Agence de l'eau Seine-Normandie

Marie-Anne Petit

Tél. 06.61.58.91.74

Mél : petit.marie-anne@aesn.fr

Cellule d'animation des captages prioritaires du Nord de la Nièvre

Mairie de Clamecy - Cabinet du maire

Tél. 03.86.27.50.75

Mél : francoise.wittmer@mairie-clamecy.fr